

# Gauche

# Alternative

Journal des Alternatifs Isère ISSN 0998 8467



## Sommaire

Départementales dans l'Isère :  
quand la politique du PS dope le  
FN p.1

Les manipulations du Ministère  
de l'Intérieur p.2

Le quartier Mistral veut sortir  
de son ghetto p.3

La gratuité des transports  
publics : Qu'en disent nos  
autorités locales ? p.4

Réponse à Yann Mongaburu p.5

Infos brèves p.6

Plus d'impôts pour une meilleure  
organisation de la société p.7

Les faces cachées de la loi  
Macron p.8

Contre tous les racismes p.9

Calendrier p. 12

*Édito*

## Départementales dans l'Isère : quand la politique du PS dope le FN

Dans l'Isère, le premier tour des élections départementales a été marqué par la déroute du Parti Socialiste et par la montée du Front National.

### La déroute du PS

Sur 29 cantons, le PS n'est arrivé en tête que dans 6 d'entre eux. Dans 10 autres, il n'est arrivé qu'en seconde position et surtout dans 10 autres il a été éliminé. Parmi ses candidats éliminés, on compte le Président du Conseil général sortant Alain Cottalorda. Si dans les trois derniers cantons, le PS n'a pas été éliminé c'est seulement parce qu'il était allié au PC. Sur la commune du Pont-de-Claix, ville dont le maire est Christophe Ferrari, président de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, le PS n'a remporté que 30,3% des voix contre 50,7% à la dernière élection municipale. Cette défaite du PS est en premier lieu le résultat de la politique antisociale du gouvernement. Et la venue du Président de la République dans le Nord-Isère juste avant le scrutin n'a rien arrangé. Par ailleurs, on peut se poser la question : dans quelle mesure la politique menée par le Conseil général est-elle en cause ? Par exemple, la suppression de la gratuité des transports scolaires pour beaucoup d'élèves y a-t-elle contribué ?

### La montée du Front National

Par rapport aux élections municipales, le FN progresse beaucoup. À Echirolles, il passe de 20,9% à 29,1% ; à Fontaine, de 18,7% à 27,9% ; à Bourgoin-Jallieu, de 16,1% à 23,2% ; à Grenoble, de 12,6% à 17%. Dans beaucoup d'autres communes où il était pourtant absent aux municipales, il obtient de bons résultats : 27,7% au Pont-de-Claix, 24% à St-Martin d'Hères, 18,3% à St-Egrève, 14,7% à Meylan,

Numéro 152

Avril 2015

Prix libre



14,5% à Corenc. Mais c'est dans les cantons du Nord-Isère qu'il fait ses meilleurs scores : respectivement 37,6%, 35,5% et 37,8% dans les cantons de Morestel, Charvieu-Chavagneux et La Verpillière. Comment expliquer ces résultats ? Si la profession de foi des candidats FN, par exemple dans le deuxième canton de Grenoble, contenait les thèmes habituels de l'extrême-droite (anti-immigrés, sécurité), il y avait aussi des thèmes sociaux (restaurer le droit à la santé, maintenir le niveau des retraites, un logement décent pour tous les Français). Plus que de vouloir exprimer une xénophobie, les électeurs du FN n'ont-ils pas voulu exprimer par leur vote leur ras-le-bol de la politique antisociale du gouvernement ?

## Qui s'abstient ?

D'autres citoyens plus ou moins démunis ont exprimé leur désappointement à l'égard de cette politique en s'abstenant. En effet, l'abstention a été nettement plus importante dans les quartiers populaires que dans les autres : entre 67,1% et 67,3% dans les quartiers grenoblois de l'Arlequin, de Teisseire et du Village Olympique dans les cantons desquels la droite et l'extrême droite ont été éliminés dès le premier tour, contre, entre 47,2% et 48%, à Meylan, à Corenc et dans le quartier grenoblois de l'Île-Verte.

La conjonction de cette abstention populaire ainsi que celle des jeunes montre bien que les jeunes des quartiers populaires ne croient plus en la politique. Ce qui peut être source d'actions incontrôlées.



## Du côté rouge et vert : résultats mitigés

Sur Grenoble, les candidats du Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes, groupant EELV, le PG, le FSQP (Forum Social des Quartiers Populaires), le Réseau Citoyen et Nouvelle Donne ont quasiment maintenu leur score des municipales de 2014 : 29% contre 29,4%. Comme pour les municipales, le Rassemblement s'affirme comme la première force politique devant le PS. Mais dans

les autres communes ou cantons, il recueille des résultats nettement moins bons qu'à Grenoble : 19,7% à St-Martin d'Hères (contre 31,4% aux municipales), 16,7% à St-Egrève (contre 17,3%), 15,7% dans le canton d'Echirolles, 14% dans celui de Meylan, et 12,4% dans les deux cantons de Fontaine réunis, où il y avait pourtant une élue EELV sortante qui ne se représentait pas.

Quant au PC, si dans certains endroits ses actes sont en accord avec son discours vilipendant la politique des « socialistes », dans d'autres, il continue de s'allier avec eux ! Avec les mêmes alliances qu'aux municipales, il maintient quelque peu ses scores sur Echirolles et sur St-Martin d'Hères : respectivement 41,4% (contre 38,6%) et 35,6% (contre 37,4%). Sur Grenoble, vu qu'il se présentait sans le PS, on peut estimer son score (4,5%) d'honorable.

## Et ailleurs

En Isère, Ensemble et les Alternatifs ne se sont pas présentés à ces élections à cause de la désunion entre le « Rassemblement » et le PC, Dans d'autres départements, il en fut autrement. Par exemple, en Haute-Vienne, il y eut un accord PCF-PG-Ensemble-EELV-Nouvelle Donne-Alternatifs sur 17 cantons (sur 21). Les 17 résultats sont compris entre 10,5% et 24,4%

## Les manipulations du Ministère de l'Intérieur

Le soir du premier tour des élections départementales, le Ministère de l'Intérieur s'est livré à des manipulations de chiffres indignes. Par exemple, en ce qui concerne EELV, le score national attribué à ce parti a été de 2%. Ce pourcentage prend en considération seulement les voix de ce parti lorsqu'il partait seul à la bataille, et de plus il n'est pas calculé par rapport au nombre de suffrage exprimés dans les cantons considérés mais par rapport aux suffrages exprimés de l'ensemble du territoire ! Selon l'Humanité, dans les cantons où EELV est parti en solo, la moyenne de ses résultats a été de 9,7%.

Par ailleurs, en annonçant que « le PS et les divers gauche » récoltaient 26% des voix, le Ministère de l'Intérieur laissait entendre que le parti du Président de la République obtenait donc un résultat honorable. Mais cet amalgame laissait croire que les « divers gauche » étaient des apparentés PS. Or, derrière ce vocable de « divers gauche » il a inclus, par exemple dans l'Isère, les candidats du Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes ! De plus, il est fort probable qu'il ait inclus aussi dans les voix du PS toutes celles des binômes PS-PC ou PS-EELV.

Ces malhonnêtetés n'étaient faites que pour cacher la déroute du PS.

*Jean-François Le Dizès*

## Le deuxième tour

Le fait marquant du deuxième tour dans l'Isère est que le FN ait peu progressé par rapport au premier tour (de l'ordre de 5 points) dans les 18 cantons où il était présent. Ce qui fait qu'il n'a eu aucun élu.

Pour le reste, les résultats sont conformes à ceux du premier tour. Ainsi, le PS a chuté de 26 à 15 élus, le PC a baissé de 7 à 5. Ce qui signifie que l'Union PS-PC a perdu la majorité au Conseil départemental. Quant au Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes, il a recueilli 4

élus contre deux EELV précédemment. Le conseil départemental bascule à droite, mais nous continuerons à défendre les budgets sociaux et à lutter contre les grands projets inutiles comme Center Parcs.

Au niveau national, le PS connaît la même déconvenue que dans l'Isère. En effet, il aura perdu plus de 20 présidences de Conseils départementaux. Ce qui n'empêche pas Manuel Vals d'affirmer qu'il mènera la même politique qu'avant !

Enfin applaudissons le nouveau système d'élection qui a permis la parité au sein des élus.

## Le quartier Mistral veut sortir de son ghetto

**Souvent le quartier Paul Mistral de Grenoble fait la « une » de la presse locale pour des raisons pas toujours favorables. Pour mieux connaître ce quartier et mieux comprendre ses problèmes, « Gauche Alternative » donne la parole à Karim Kadri, responsable du COHAMIS (Collectif des Habitants de Mistral).**

***Gauche alternative* - Quelles sont les principales difficultés que rencontre le quartier Mistral ?**

*Karim* – Le quartier Mistral souffre de deux aspects. Premièrement, il souffre de sa situation géographique. Il est séparé du reste de la ville à l'est par l'avenue Rhin et Danube, qui est une véritable autoroute, à l'ouest et au sud par l'autoroute proprement dite et par le Drac. Le quartier est donc une véritable enclave.

La deuxième difficulté est l'idée reçue et entretenue que Mistral est presque un quartier de non-droit.

**Comment s'est déroulée la manifestation du 27 février ?**

Cette manifestation, issue d'une intense réflexion, n'a pas été tournée contre une quelconque autorité mais pour dire aux Grenoblois que le quartier Mistral est un quartier où il fait bon vivre. Elle s'est déroulée dans une atmosphère bon enfant. Nous avons bloqué la circulation, non pas pour déranger les automobilistes mais pour les obliger à emprunter les rues situées à l'intérieur du quartier Mistral, c'est-à-dire les rues Anatole France et Albert Thomas, pour leur montrer que Mistral était un quartier tout à fait comme un autre.

**Combien de personnes ont-elles participé à cette manifestation ?**

D'après ce que j'ai compté, nous étions entre 85 et 90.

**Quelles étaient les revendications de cette manifestation ?**

Nous voulions dire aux autorités qu'il y a, à Mistral, des gens qui méritent d'être considérés. Nous voulions aussi dire aux Mistraliens eux-mêmes qu'il ne fallait pas baisser les bras, qu'ils ne devaient pas désespérer des autorités et ne pas se résigner à vivre dans un ghetto. L'objectif de COHAMIS est de redonner espoir et de responsabiliser les habitants.

**Trouvez-vous que les dessertes de transports en commun sont suffisantes pour désenclaver le quartier ?**

Non, d'autant plus qu'auparavant la ligne de bus entrainait dans le quartier. Depuis quelques années, ce n'est plus le cas. Si bien qu'en ne passant que par l'avenue Rhin et Danube il n'y a plus qu'un seul arrêt au lieu de trois. Ce qui a engendré une souffrance supplémentaire pour les habitants de Mistral, notamment pour les personnes âgées. Or, la population d'ici est vieillissante. Et cette population a alors tendance à se replier sur elle-même.

**Pourquoi ont-ils supprimé ces arrêts ?**

On ne nous a jamais donné de raisons. Est-ce pour faire gagner du temps au bus ?

**Avez-vous sollicité certaines autorités ? Si oui, avait vous eu des réponses ?**

Toutes les autorités municipales que nous avons sollicitées sont à l'écoute. Elles nous répondent. Mais le résultat n'est visible que par la transformation de l'urbanisme.

**Le quartier souffre-t-il d'un manque de services publics ou privé ?**

Pour ce qui concerne le privé, il y avait avant quelques commerces qui ont maintenant disparu. Pour ce qui est des services publics, la transformation urbaine est valable à 50%. En effet, on a supprimé au sein du quartier ce qui était une sorte de « base de vie ». Ainsi, la bibliothèque, la Maison pour tous, le club de pétanque ont disparu. De temps en temps, la ville organisait des manifestations culturelles en été. Ce n'est plus le cas. Ainsi, les gens n'ont plus de raison de venir au centre de leur quartier.

**La rénovation récente a-t-elle amélioré la vie du quartier ?**

L'amélioration est en cours. Nous aurons bientôt un centre de santé. Il y a maintenant des logements sociaux dont les locataires vont pouvoir accéder à la propriété. Il est arrivé des kapseurs qui sont des étudiants solidaires en colocation et qui s'engagent à mettre, durant quelques heures par semaine, leurs savoir-faire à la disposition des habitants de Mistral. Cette démarche est très importante, car elle permet des échanges entre les nouvelles générations et les anciens.

La barre Anatole France va être supprimée en 2016. À ce sujet, le COHAMIS a attiré l'attention du maire, Éric Piolle de suivre individuellement les personnes qui vont être délogées, non seulement au sujet de leur relogement mais aussi sur le côté psychologique. En effet, beaucoup de personnes qui ont été délogées lors de la précédente démolition de quatre barres, ont été affectées car elles n'avaient pas été accompagnées.

#### **Comment est organisé le COHAMIS ?**

Le COHAMIS est né en 2012 sur la question de la disparition des commerces de proximité. Notre première manifestation eut lieu suite à la fermeture de la moyenne surface qu'était Lidl. Cet espace commercial est aujourd'hui inutilisé. Aucune autre enseigne ne veut le racheter.

Une autre raison d'être du COHAMIS est de soutenir aux niveaux politique, social et culturel les différentes associations du quartier. Elle cherche aussi à redonner de la considération aux habitants, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, et ce afin qu'ils redeviennent acteurs de leur propre devenir.

#### **Quand est-ce que le COHAMIS se réunit-il ?**

Nous nous réunissons au moins douze fois par an. Nous nous réunissons en particulier à chaque fois que la situation sociale l'exige. Nous nous concertons avec les autorités, avec d'autres associations, avec les structures éducatives (écoles, GRETA) et peut-être bientôt avec le secteur économique. En effet, la ville projette de mettre à la place des barres qui ont été rasées, une zone économique qui comprendrait soit des commerces, soit des activités semi-industrielles ou de services.

#### **Comment a été vécu ici les attentats contre Charlie-Hebdo ?**

La condamnation a été unanime : on ne peut pas tuer au nom d'une idéologie. Nous avons manifesté comme le reste de la population française. Il y a eu, cependant, pour les uns une réticence. Même si nous sommes parvenus à emmener certaines gens à la manifestation, il a été difficile de faire sortir tout le monde. Aujourd'hui, nous continuons d'en parler et nous nous disons « *plus jamais ça.* »

## **La gratuité des transports publics : Qu'en disent nos autorités locales ?**

**Dans son numéro précédent, « Gauche alternative » avait donné la parole au Collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise. Mais comme elle a voulu savoir aussi ce qu'en pensent nos autorités locales, elle donne, dans ce numéro la parole à Yann Mongaburu, élu EELV à la Ville de Grenoble et à la Métropole de l'agglomération grenobloise et aussi président du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun).**

#### ***Gauche alternative* - Que pensez-vous du principe de la gratuité des transports en commun urbains ?**

*Yann* – C'est un débat légitime. Je pense néanmoins qu'il y a d'autres services publics où la gratuité est prioritaire. Je pense que la gratuité à la scolarité qui n'est pas pleinement réalisée et à l'eau pour ce qui concerne les premiers mètres cubes. Par ailleurs, il faut considérer les possibilités juridiques françaises et les capacités financières des collectivités locales.

#### **Quand est-ce que la promesse électorale de votre rassemblement politique, sur la gratuité des transports des 18-25 ans sera-t-elle appliquée ?**

Le Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes avait pris plusieurs engagements concernant la tarification dans les transports. L'objectif de la majorité métropolitaine, au-delà de la majorité grenobloise, est d'utiliser la tarification comme un outil incitatif aux transports en commun incluant une gratuité ciblée. Nous avons déjà faits plusieurs modifications tarifaires à la rentrée de septembre 2014. Nous avons réalisé la zone tarifaire unique à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Ce qui permet d'avoir le même tarif pour aller de Vizille au Sappey en Chartreuse que d'aller d'un quartier à l'autre de Grenoble. S'il y a des zones de précarité à Grenoble ou à Echirolles, il y en a aussi au Pont-de-Claix et à Vizille. L'instauration

de la zone unique a représenté pour l'habitant de Vizille qui vient travailler à Grenoble une division par trois du prix du titre de transport : de 4,6 € à 1,5 €. Par ailleurs, la tarification des publics en situation de précarité a été gelée. Parallèlement avant d'établir la gratuité pour un public ciblé nous avons commandé une étude indépendante qui est en cours. Quand nous aurons le résultat de cette étude, nous pourrons avoir le débat avec la population et les élus et nous déciderons ensuite quel public devra bénéficier de la gratuité. La tarification solidaire doit être améliorée et doit commencer par un seuil de gratuité.

#### **Cela signifie qu'il n'y a pas de date fixée pour la gratuité des 18-25 ans ?**

La gratuité des 18-25 ans était un engagement de la majorité grenobloise. Ma responsabilité d'aujourd'hui est d'organiser le débat sur la gratuité ciblée. Ce qui est l'engagement de la majorité métropolitaine.

#### **La métropole envisage-t-elle une augmentation des impôts pour appliquer la gratuité ou pour compenser la réduction de la subvention du Conseil général au SMTC ?**

La gratuité des transports dans l'agglomération grenobloise ne pourrait être financée que par une augmentation des impôts. En effet, contrairement à d'autres agglomérations, la participation financière des entreprises est déjà au

maximum de ce que la loi permet. La politique des majorités grenobloise et métropolitaine est d'éviter les augmentations d'impôts. L'impôt local est en effet un impôt injuste puisqu'il n'est pas en fonction des revenus de la population. C'est pour cette raison que la majorité préfère travailler sur une tarification solidaire.

La participation financière du Conseil général au SMTC a été baissée de 11 millions d'euros en 2015 par rapport à 2014. Le Conseil général réduit également ses subventions aux transports en commun départementaux, et ce au profit de son budget destiné aux routes.

#### **La Métropole va-t-elle compenser cette diminution de subvention ?**

Les statuts du SMTC prévoient un financement à parité entre les deux collectivités. Ainsi, une baisse de subventions du Conseil général induit une baisse de subventions égale de la part de la Métropole. Ce qui signifie pour le SMTC une baisse de budget de 23 millions d'euros. Néanmoins, la Métropole a décidé de maintenir son budget consacré aux déplacements et donc d'augmenter celui consacré aux piétons, aux cycles et aux espaces publics.

#### **Cela veut dire que le SMTC va être largement en déficit.**

Cela signifie que nous avons dû faire de très grands efforts de gestion. Nous avons reporté certains investissements pour ne pas mettre en danger la qualité du service.

#### **Pour financer la gratuité des transports publics ne peut-on pas aussi changer les lois. C'est notamment ce qui s'est passé dans l'agglomération parisienne, où la contribution des entreprises a été augmentée par le vote d'une loi. La Métropole ne peut-elle pas également demander aussi une telle augmentation ?**

Oui, et nous l'avons notamment fait au sujet du montant de la TVA. En effet, sous les présidences de Sarkozy et de Hollande, la TVA sur les transports en commun est passée de 7% à 20%. Le SMTC a alors interpellé le gouvernement et les parlementaires mais nous n'avons pas été entendus.

#### **Qu'est-ce que la Métropole envisage de faire pour lutter contre la pollution atmosphérique sur son territoire ?**

En ce qui concerne la circulation, nous allons organiser la suppression des bus au diesel avant 2020.

#### **Que prévoyez-vous pour réduire la circulation automobile ?**

Nous avons déjà réorganisé le réseau des transports publics. Il y a de nouvelles lignes, notamment des lignes nocturnes et celles qui desservent de nouveaux territoires. Ce qui a provoqué une augmentation du nombre de passagers : près de 10% entre les rentrées de 2013 et 2014. Pour tripler la circulation en vélo, nous prévoyons de nouveaux aménagements cyclables.

### ***Tribune libre :***

*(de Bruno Cialdella du Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise)*

## **Réponse à Yann Mongaburu**

### **La gratuité un choix politique et une idée qui progresse en France**

Depuis le début de notre campagne les représentants d'EELV ont toujours réagi à la question de la gratuité par des formules elliptiques ou par le biais de l'impossibilité de son financement. Au fond cela démontre une opposition idéologique à la gratuité des TC. Alors devant les réalités sociales vécues par la population, on en vient à bricoler une tarification dite sociale ou à cibler la gratuité. L'engagement électoral de la gratuité pour les 18-25 ans semble mis de côté, comme celui de la gratuité « en prévention des pics de pollution » qui n'est pas même appliquée les jours de forte pollution. C'est vrai les engagements de la municipalité ne sont pas ceux de la métropole, alors ...

Dans le même temps EELV veut rétablir la gratuité des transports scolaires dans le département mais dans l'agglomération pour les collégiens et les lycéens ça reste payant. A Grenoble même les sorties scolaires ne sont pas gratuites. Je ne comprends bien la logique qu'il y a derrière tout ça.

### **Le financement de la gratuité**

Il est vrai que le taux du versement transport payé par les entreprises est au maximum (2% de la masse salariale) mais il est faux de dire qu'il n'y a pas d'autres financements que l'impôt. En effet la loi oblige les entreprises à prendre en charge au minimum 50% du coût des abonnements des transports publics de leurs salariés. Beaucoup d'entreprises vont même au-delà (80% à STMicroelectronics, 85% au CEA). Il y a ici une source de financement très importante qu'il ne faudrait pas négliger. D'ailleurs la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble (qui est une voix patronale) mène campagne auprès des entreprises pour qu'elles mettent en place des Plan de Déplacement (PDE) qui sont très efficaces pour le report modal. Ainsi pour la CCI le PDE permet (entre autres):

Pour l'entreprise : « de diminuer et d'optimiser l'ensemble des coûts liés aux transports et donc les charges inhérentes aux déplacements et au stationnement ; d'anticiper une réglementation des déplacements promise au durcissement et susceptible d'affecter le bon fonctionnement de l'entreprise. »

Pour le salarié : « de réduire les frais occasionnés par les déplacements domicile/travail ; de diminuer le stress et la perte de temps par un plus grand confort des déplacements ; d'accéder à son lieu de travail sans être tributaire des conditions de circulation. »

Dans le cadre de la gratuité, il faudrait négocier avec le patronat pour pérenniser et développer cette source de financement comme cela a été fait en Ile de France en vue de l'instauration de la zone unique.

Commençons par là et supprimons les coûts liés à la billettique et on verra si c'est suffisant ou pas. Moins de circulation c'est moins de besoin d'infrastructures routières, donc des économies qu'on peut affecter aux TC. Il y en a d'autres.

## Infos brèves

par Jean-François Le Dizès

### Fukushima, on ne t'oublie pas !

À l'occasion du quatrième anniversaire de l'accident nucléaire de Fukushima, différentes actions antinucléaires ont été menées en différents points de France. À Grenoble, Sortir du nucléaire 38 a mené le samedi 14 mars une action « rond-point », qui consiste en une mise en scène en un rond-point (manifestants habillés en combinaison blanche, installation de banderoles) et en une distribution de tracts aux feux les plus proches aux automobilistes alors impressionnés. Il faut savoir que 33 des 58 réacteurs français ont dépassé leur limite d'âge prévue initialement (30 ans) et qu'ils cumulent les incidents du fait de leur vétusté : fuites récentes à Fessenheim, au Tricastin et au Bugey.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'accorder un bonus de 10 000 euros pour l'achat d'une automobile électrique et ose présenter cette mesure comme étant écologique. Or, elle ne peut qu'être un encouragement à la production d'énergie électrique nucléaire.

En outre, la faramineuse dette actuelle d'AREVA (5 milliards d'euros), ajoutée aux coûts imprévus de la construction des prototypes EPR, au surplus de dépenses lié au démantèlement des vieilles centrales, et au coût de la gestion à très long terme des déchets montrent que l'électricité nucléaire est une énergie beaucoup plus chère qu'annoncée.

La catastrophe de Fukushima doit nous rappeler les dangers que nous font courir les centrales nucléaires. Les conséquences environnementales et sanitaires de la catastrophe ne sont toujours pas maîtrisées. De l'eau doit être injectée en permanence pour refroidir les réacteurs ; plus de 6 000 travailleurs se relaient en permanence sur le site, ils sont dangereusement exposés aux rayonnements. Autour de cette centrale nucléaire 120 000 personnes ont été déplacées. Alors que le gouvernement veut redémarrer certains réacteurs, la population, qui subit sur le terrain les conséquences sanitaires de Fukushima, s'oppose à leurs redémarrages et a réussi,

jusqu'à présent, à les empêcher.

## Des facteurs en grève contre la dégradation des conditions de travail.

Depuis le 27 février, les facteurs d'Echirolles, soutenus par les syndicats CGT, FO et SUD, sont en grève illimitée contre la délocalisation de leur centre de distribution vers Grenoble et Eybens. En effet, une telle délocalisation les oblige à faire beaucoup plus de kilomètres en vélo. Ce qui augmente leur temps de travail sans augmentation de salaire. La Poste a entrepris plusieurs mesures disciplinaires (de licenciement) contre les facteurs grévistes. Pour les soutenir, il y eut, le samedi 21 mars dans les rues d'Echirolles une marche qui a rassemblé près de 350 personnes, dont le maire communiste de la commune, Renzo Sulli.

## Manifestation pour le droit au logement

Le 27 mars, date qui se rapproche de la trêve hivernale des expulsions, a eu lieu à Grenoble une manifestation rassemblant entre 100 et 200 personnes pour demander un toit pour tous. Il faut savoir qu'en Isère, 1 500 personnes n'ont pas de solution pérenne d'hébergement\*, que les bidonvilles ont fait leur réapparition et que 26 000 demandes de logements sociaux sont en attente\*. Sur l'ensemble du territoire, 3,5 millions de personnes sont mal logées\*.

\* Sources chiffrées : le Dauphiné libéré

## Baisse des subventions

Je crois qu'on assiste à une partie de poker menteur et que le Conseil Général et la Métropole sont plutôt satisfaits de cette baisse. Si pour cause de parité, la baisse de l'un entraîne automatiquement la baisse de l'autre, la réciproque devrait être vraie : l'augmentation de l'un devrait entraîner celle de l'autre. Les élus n'ont peut-être pas pensé à ce cas de figure ... dommage pour le SMTC.

Il est certain que dans un contexte d'austérité budgétaire, où on encourage la spéculation, où la richesse s'accumule sans limites, il est plus difficile de mettre en place des politiques sociales. Néanmoins on ne peut pas attendre que la solution vienne d'en haut. La gratuité est avant tout un choix politique et les élus locaux devront l'assumer localement. Il y a une urgence sanitaire, environnemental et sociale.

## Lutte contre la pollution

La lutte contre la pollution exige des mesures d'ampleur. C'est bien de supprimer les bus au diesel ou d'encourager l'usage du vélo, mais reconnaissons que ça reste bien mince. Par ailleurs la pratique du vélo au milieu des particules fines et d'une circulation très dense, n'est pas sans poser de problème de santé et de sécurité. La baisse de la circulation passera par des mesures fortes et la gratuité en est une.

# Plus d'impôts pour une meilleure organisation de la société

## Les effets bénéfiques des impôts

La baisse des impôts, habituellement réclamée par la l'extrême-droite, la droite et le patronat est maintenant devenue la tasse de thé du PS. Par exemple, on a entendu le ministre « socialiste » Pierre Moscovici reprendre le slogan du ras-le-bol fiscal.

Ce genre de discours politique, aujourd'hui majoritaire au sein de la classe politique, laisse supposer que les impôts sont du gaspillage. C'est oublier que l'impôt permet au contraire une meilleure organisation de la société. Par exemple, c'est nier le fait que si les transports publics grenoblois n'étaient pas financés à 85% par les impôts, leurs prix seraient six fois le prix actuel et que par conséquent presque plus personne ne les emprunterait. L'importante augmentation de la circulation automobile qui en découlerait rendrait celle-ci impossible dans l'agglomération !

Autre exemple : l'AME (Aide Médicale de l'État), financée par l'impôt et permettant la gratuité des soins pour les « sans papiers ». Si on la supprimait, non seulement certains « sans papiers » ne pourraient plus se faire soigner pour des raisons financières, mais de plus leurs maladies non-traitées risqueraient alors de provoquer des épidémies et coûter à la société, au bout du compte, beaucoup plus cher que les dépenses consacrées à l'AME. Celles-ci permettent donc de réduire l'ensemble des dépenses publiques tout en contribuant à la santé publique.

Par ailleurs, les impôts qui taxent les hauts revenus, le patrimoine, les successions, les bénéfices des entreprises et les flux financiers contribuent à la redistribution des richesses. Ils permettent d'une part la gratuité de certains services (en premier lieu l'Éducation), à soutenir les foyers les plus défavorisés et à réduire le train de vie des plus aisés. Celui-ci, en étant excessif, est néfaste pour l'environnement. De plus, sans redistribution des richesses, l'exclusion prendrait encore une plus grande ampleur. Elle serait source de délinquance supplémentaire.

Le patronat, qui, par exemple, lors des manifestations des bonnets rouges contre la taxe carbone, réclame des baisses d'impôts, se plaint aussi du manque de commandes de la part des pouvoirs publics. Ce fut le cas lors de la manifestation des patrons du BTP du 11 mars à Grenoble. Le patronat se rend-il compte du lien qu'il peut y avoir entre les impôts et les commandes publiques ?

Certes, certains impôts, comme la TVA, impôt profondément injuste, touchent aussi les couches défavorisées et la taxe d'habitation frappe trop les couches moyennes. Certes, on peut critiquer les mauvais choix dans les politiques budgétaires, par exemple, la dernière augmentation du budget de la Défense nationale ; certes, on assiste

à des détournements de fonds. Mais ces graves déficiences ne doivent pas servir de prétexte pour jeter le bébé avec l'eau du bain.

Contrairement aux idées reçues, certains impôts d'État ont beaucoup diminué depuis quelques décennies. C'est le cas de l'impôt sur les bénéfices des entreprises, de la taxe professionnelle, de celle sur les successions.

## Les conséquences de la baisse des impôts

Le cas de la Grèce est là pour nous montrer que l'évasion fiscale produit le chaos. Additionné au service usuraire de la dette, elle a provoqué, dans ce pays, le démantèlement des services d'État qui, avec le licenciement de milliers de fonctionnaires, a presque détruit l'éducation et la santé.

En France, les conséquences de ces baisses sont de plus en plus dramatiques : suppression de postes de fonctionnaires, détérioration des services publics, réduction générale du niveau de vie des fonctionnaires ; dans l'Éducation nationale les classes sont de plus en plus chargées, les droits d'inscription dans les universités augmentent ; dans la santé, nombre de centres des soins de zones rurales ont fermé leurs portes. En outre, la pénurie de logements sociaux augmente... Alors que, avec la décentralisation, l'État se défait de plus en plus sur les collectivités locales (rythmes scolaires, TER, routes nationales, gestion du RSA, de la petite enfance, du troisième-âge, de la formation continue...), il est en train de réduire fortement les dotations à celles-ci.

Plutôt que de compenser ces réductions de dotation par des augmentations d'impôts les collectivités locales ont généralement fait le choix de diminuer leur budget. Ainsi, le Conseil général de l'Isère, à majorité PS-PC a décidé de baisser ses subventions aux transports publics. Il avait déjà auparavant supprimé la gratuité des transports scolaires et augmenté le temps de travail des pompiers.

## De nouveaux impôts pour l'environnement et l'emploi

Si le gouvernement établissait une taxe carbone pour financer la gratuité des transports publics urbains, les gens délaisseraient davantage leur automobile et la qualité de l'air des villes s'en trouverait fortement améliorée.

Si le gouvernement créait une tranche supérieure de l'impôt sur les revenus taxée à 100%, ce qui reviendrait à établir un revenu maximum, l'État pourrait, par exemple, subventionner les entreprises qui réduiraient le temps de travail de leurs salariés sans réduire les salaires. Ce qui inciterait les entreprises à embaucher et la plaie du chômage serait enfin attaquée.

## Le traité de Lisbonne en cause

À de telles propositions, les libéraux répondent que « *trop d'impôts tue l'impôt* ». En effet, dans les systèmes économiques européen et mondial actuels, les entreprises peuvent déménager à leur guise ou s'installer dans le pays prélevant le moins d'impôt les concernant. Rien n'empêche non plus les milliardaires de changer de pays de résidence pour payer moins d'impôts. Les uns comme les autres jouent sur l'absence d'uniformisation fiscale. Au niveau européen, le traité de Lisbonne exige l'unanimité des 28 États pour établir des normes fiscales européennes. Ce qui rend l'harmonisation fiscale quasi-impossible. Ainsi, subissant le chantage des entreprises et des milliardaires à la migration chez les voisins, les États sont amenés à réduire les impôts sur les entreprises et sur les riches. Le traité de Lisbonne est donc le premier responsable de la baisse de ces impôts, donc de la réduction de la cohésion sociale. Tous les partis européens socialistes ou de droite ont soutenu ce traité qui instaure « la concurrence libre et

non faussée » sans harmonisation fiscale. Ce qui permet à un gouvernement comme celui du Luxembourg de signer des accords secrets avec des multinationales leur accordant des rabais fiscaux en cas d'installation sur son territoire. Et quand on sait que le Premier ministre luxembourgeois signataire de cet accord n'est autre que Jean-Claude Juncker, l'actuel Président de la Commission européenne, on peut conclure que les chefs d'État européens ne cherchent pas à contrecarrer le chantage aux déménagements. Ils ont ensuite beau jeu d'affirmer que « *trop d'impôts tue l'impôt* » !

Les responsables politiques français locaux socialistes ou de droite ont beau jeu, eux aussi, de se plaindre de la baisse des dotations étatiques. Ont-ils oublié que leurs partis ont soutenu la signature du traité de Lisbonne ?

De même, au niveau mondial, au cours des sommets internationaux (G7, G20, OMC, négociation du TAFTA...), on parle beaucoup de l'ouverture des frontières pour les marchandises mais jamais d'uniformisation fiscale.

Jean-François Le Dizès

## Les faces cachées de la loi Macron

**La loi Macron que le gouvernement n'a pu faire adopter à l'Assemblée nationale qu'en usant de l'article 49-3 de la Constitution est une sorte de fourre-tout permettant de faire passer incognito différentes réformes. Afin de débusquer certaines faces cachées de cette loi, « Gauche Alternative » a demandé à deux militants de Solidaires, Abel de St-Phalle et François Marchive de bien vouloir répondre à nos questions.**

***Gauche alternative - Pouvez-vous nous expliquer ce qui, dans la loi Macron concerne les salariés ?***

*Abel* – Elle concerne tout d'abord le travail du dimanche. Sont surtout concernés les salariés des "zones touristiques internationales". La possibilité du nombre de dimanches travaillés passera de 5 à 12 pour tous les salariés. Certes les autorisations municipales et préfectorales resteront nécessaires. Mais dans les zones touristiques internationales comme à Nice, dans les grands aéroports et dans les zones commerciales des grands axes des grandes villes comme les Champs-Élysées, tous les dimanches pourront être travaillés. Dans l'Isère, les stations de ski risquent d'être concernées. Dans ce secteur économique, la main-d'œuvre est très féminisée, très précarisée ; elle comprend beaucoup d'étudiants, les contrats y sont de courte durée. Le travail du dimanche doit être mis en place par des accords collectifs entre les employeurs et les syndicats. Comme dans ce secteur économique les syndicats sont faibles, le verrou de l'accord syndical risque de sauter facilement. Par ailleurs, on peut craindre aussi qu'au moment de l'embauche le patron ne choisisse que des personnes disposées à travailler le dimanche. On a veillé à diviser les travailleurs en autorisant les entreprises à faire travailler les salariés tous les dimanches seulement dans des secteurs précis. Par ailleurs, il n'a jamais été prouvé que l'extension du travail

au dimanche profite à l'économie. C'est une loi pour les patrons.

La loi Macron concerne aussi le travail en soirée. Avec cette loi, le travail de nuit ne commence plus à 21 heures mais à minuit. Entre ces deux heures-ci, le travail s'appellera travail « en soirée », qui, certes, sera payé comme du travail de nuit mais n'exigera plus d'autorisation administrative de la part de la Direction de l'inspection du travail, ce qui permettra de le généraliser.

**Comme la loi Macron est une loi fourre-tout quelles sont les parties importantes cachées ?**

*Abel* – Il y a tout ce qui concerne les licenciements économiques. Jusqu'à présent, l'employeur devait justifier la mesure, non seulement au niveau de l'entreprise mais aussi au niveau du groupe. Avec la loi Macron, même si son groupe est en bonne santé, l'entreprise peut licencier à partir du moment qu'elle-même est en difficulté. Ce qui est la porte ouverte aux délocalisations. Ici encore, on peut voir le « coup de griffe » du MEDEF.

Jusqu'à présent toute décision d'homologation du licenciement par la DIRRECTE pouvait être contestée devant le Tribunal administratif et le licencié pouvait être, soit réintégré, soit indemnisé. Ce qui ne sera plus le cas.

Pour ce qui concerne les prud'hommes, la loi veut systématiser le recours aux juges professionnels, Macron devant penser que les jugements sont actuellement trop



favorables aux salariés. En effet, près de 70% sont en leur faveur. Alors, la loi Macron instaure une procédure supplémentaire plus rapide. Celle-ci consiste en une conciliation dont les juges seront un professionnel, un représentant du patronat et un des salariés.

Au niveau pénal (par exemple au sujet du travail dissimulé), la loi Macron permettra aux patrons de négocier une transaction pénale qui leur permettra d'éviter un procès s'ils acceptent d'indemniser les victimes (notamment en ce qui concerne le travail dissimulé). Quant au délit d'entrave (fait d'empêcher la représentation du personnel de fonctionner), il est complètement dépénalisé.

La loi Macron supprime la visite médicale d'embauche, alors que Sarkozy avait déjà réduit la fréquence des visites médicales en cours de contrat.

**Quelles actions sont-elles prévues pour le 9 avril ?**

*Abel* – Elles se font dans le cadre de l'intersyndicale avec la CGT, FO, la FSU, l'UNSA, la CFTC mais sans la

CFDT. Elles consisteront en des manifestations à Grenoble et à Paris.

**Quelle mobilisation Solidaires organise-t-elle pour le 9 avril ?**

*Abel* – L'idée est de ratisser large. On ne veut pas se concentrer dans une attaque « défensive ». Nous voulons étendre la mobilisation des travailleurs aux chômeurs, aux allocataires. La manifestation de Grenoble démarrera à 10h devant la Chambre de commerce. Nous continuerons devant le siège du MEDEF et du PS jusqu'à saint Bruno.

**Avez-vous l'impression que les salariés sont prêts à se mobiliser contre cette loi ?**

*François* – Je pense que les salariés sont prêts à se mobiliser contre cette loi à partir du moment où les organisations syndicales qui sont contre cette loi mènent une campagne conséquente.

## Contre tous les racismes

Le 21 mars 1960, une manifestation non-violente de protestation se tient à Sharpeville (Afrique du Sud) contre la loi sur les « laissez-passer », une des institutions les plus honnies de l'Apartheid, qui imposait aux Noirs d'avoir en permanence sur eux un document les autorisant à circuler. Bilan : 69 morts parmi les manifestants. Ce massacre de Sharpeville fut un moment décisif dans la lutte contre l'Apartheid. Six ans plus tard, l'Assemblée générale de l'ONU instituait ce 21 mars « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ». « *Les pratiques racistes, les idéologies racistes et les discours déshumanisants qui nient la dignité et les droits de groupes entiers doivent être condamnés*, disait le secrétaire général des Nations Unies. *La tolérance, le dialogue interculturel et le respect de la diversité sont plus indispensables que jamais dans un monde où les peuples sont plus interconnectés que jamais.* »

Rappel : le racisme est une idéologie et une attitude, conscientes ou non, qui partent du postulat de l'existence de races humaines et qui considèrent que certaines sont intrinsèquement supérieures à d'autres. L'un des théoriciens du racisme : Arthur de Gobineau, qui écrivit en 1852 ce que d'aucuns considèrent comme la « bible du racisme », à savoir son *Essai sur l'inégalité des races*. Alors qu'il a été démontré maintes fois qu'il n'existe pas de races, mais des civilisations, des cultures qui n'ont rien d'inné mais qui sont le produit de l'histoire. Sans remonter aux origines historiques du racisme – il est certain que dans la plupart des groupes humains des phénomènes et des attitudes de rejet de l'autre, de l'étranger se sont manifestés - une époque, le 15<sup>e</sup> siècle, a vu se développer une pratique, une politique raciste massive, à savoir la colonisation des Amériques s'accompagnant de l'esclavage des Indiens suivi de celui des Noirs d'Afrique. Le fondement du capitalisme, qui a permis ce que Marx a appelé « *l'accumulation primitive du capital* », c'est bien le travail

gratuit des esclaves : c'est sur des rapports de domination comme l'esclavage puis de la colonisation, expressions extrêmes du racisme, qu'ont émergé et se sont construites les sociétés capitalistes.

Il est incontestable que la grave crise notamment économique qui touche aujourd'hui aussi bien les pays du Nord que du Sud est un facteur décisif des tentations de repli identitaire et de rejet de l'autre. Nous assistons notamment en Europe à une montée en puissance de sentiments et de partis xénophobes et/ou nationalistes situés toujours plus à droite de l'échiquier. Même s'il faut se défier des rapprochements historiques, il est incontestable que l'explosion du chômage en Allemagne dans les années 1930 – 44% des travailleurs allemands étaient sans emploi en 1933 ! - fut sans aucun doute un facteur décisif du succès d'Hitler à partir de 1933 et de son idéologie raciste, principalement antisémite. Plus proche de nous : l'une des causes du génocide rwandais en 1994 – le massacre d'au moins 800 000 personnes en majorité Tutsis- fut bel et bien l'appauvrissement de la population rwandaise suite à l'effondrement du prix du café, produit de base, et l'instrumentalisation de cette situation par certains leaders. On pourrait se référer également au « cas » de la Grèce qui a vu un parti d'extrême droite, quasiment néo-nazi, l'Aube dorée, rafler 12% des voix en 2013. Je propose de passer en revue plusieurs formes de racisme et de pointer les mécanismes qui ont pu générer ces racismes... Mais en insistant sur le fait que ce qui est commun à tous ces racismes- à savoir le refus, la haine de l'autre - est essentiel et beaucoup plus important que ce qui les différencie. Il faut refuser toute « concurrence » entre les tous les racismes et les luttes antiracistes.

**Les imaginaires ne sont toujours pas décolonisés- Négrophobie**

Un comportement hélas courant lors des matchs de football lorsqu'un joueur noir de l'équipe adverse touche le ballon : on lui lance une banane... Première ministre noire de l'histoire italienne, Cécile Kyengue, en charge de l'intégration, est régulièrement victime d'insultes racistes et sexistes- et même d'un appel au viol- provenant notamment d'élus de la Ligue du Nord (LN). Elle a aussi été victime de jets de bananes lorsqu'elle prononçait un discours sur une estrade. Christiane Taubira, ex-députée guyanaise et Ministre de la Justice, a aussi subi de tels affronts... Fin février 2015, le jour même d'un match de football entre Chelsea et le Paris Saint Germain, des supporters de l'équipe anglaise ont refoulé brutalement sur le quai un Noir qui voulait monter dans leur rame de métro, à Paris, en se proclamant fiers d'être raciste ! La négrophobie remonte à loin et est encore très présente. J'ai envie d'attribuer le premier prix de la négrophobie à Pascal Sevran, chanteur et bateleur sur les tréteaux de la télévision. Arrimez-vous bien : « *Le Niger. Safari photo insoutenable. Des enfants on en ramasse à la pelle dans ce pays (est-ce un pays ou un cimetière ?) où le taux de fécondité des femmes est le plus élevé au monde. Neuf enfants en moyenne par couple. Un carnage. Les coupables sont facilement identifiables, ils signent leurs crimes en copulant à tout va. La mort est au bout de leur bite. Ils peuvent continuer puisque ça les amuse, personne n'osera leur reprocher cela, qui est aussi un crime contre l'humanité : faire des enfants, le seul crime impuni...* ». Sans commentaire. Ce sur quoi il faut insister : il y a bien un rapport entre ce racisme d'aujourd'hui et l'histoire coloniale d'hier. Les jets de banane, les discours sur la proximité du corps d'une femme ou d'un homme noirs avec celui de l'animal renvoient à une culture populaire très ancienne sur l'image du Noir proche du singe, mais aussi à l'image de la publicité Banania. C'est d'abord parce que nous avons, dans notre culture populaire, cet imaginaire raciste né à l'époque coloniale. On ne peut plus professer d'énoncés antisémites en 1945 après les chambres à gaz, mais une frange importante de la société française a accepté sinon approuvé les lois antijuives du régime de Vichy. Au même moment, dans les années 1945-1948, on tue 30 000 Algériens autour de Sétif et Guelma en Algérie, sans oublier les 25 000 morts à Madagascar en 1947. La France de 1881 qui met pourtant en place le droit de la presse sera une de France les plus antisémites. En 1958, l'un des principaux manuels d'histoire réservait sa dernière page au sujet suivant : « *Pourquoi la race blanche gouverne t-elle le monde ?* ». On a certes décolonisé la société française, mais pas toujours les imaginaires. Très inquiétant : la parole raciste semble totalement libérée : « *On n'est pas pareil. Ils nous envahissent* », etc...

Quelques citations parmi tant d'autres révélatrices de l'enracinement culturel et idéologique de la négrophobie : « *Les nègres sont si naturellement paresseux que ceux qui sont libres ne font rien* », Montesquieu

« *Les Blancs sont supérieurs à ces nègres, comme les nègres le sont aux singes et comme les signes le sont aux huîtres* », Voltaire

« *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas entré dans l'Histoire. Le paysan africain qui, depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès* », Nicolas Sarkozy, 26 juillet 2007, devant les étudiants de l'Université de Dakar.

On pourrait aussi mentionner l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau qui revisite d'une manière plus que douteuse l'histoire de la Traite et de l'esclavage des Noirs en mettant sur le même plan les Européens qui allaient chercher par la force des Africains pour en faire des esclaves et les responsables africains qu'ils corrompaient pour obtenir ces « livraisons », ou encore en relativisant les conséquences de ce commerce des millions d'esclaves pour l'Afrique...

## Antisémitisme et antisionisme

« *Si l'antisémitisme et l'islamophobie sont très graves dans tous les pays, ils le sont encore plus en France parce que les Juifs et les musulmans y sont largement représentés* », a déclaré en février 2015 le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui souligne le nombre croissant d'actes antimusulmans et antisémites. L'attentat meurtrier, le 10 janvier 2015, contre l'Hyper Casher à Paris, un centre commercial fréquenté par les Juifs, qui a provoqué la mort de quatre personnes, est une illustration tragique de cet antisémitisme. Faut-il rappeler que la hiérarchie de l'Église catholique porte une lourde responsabilité dans l'émergence et le développement de l'antisémitisme en France lorsqu'elle désignait dès le Moyen-Âge le « peuple juif » comme le peuple « déicide » qui était responsable de la mort du Christ sur la croix. Très rapidement de nombreux métiers furent interdits aux Juifs, et ils furent exclus de la propriété des terres. « *Les Juifs sont cupides, contrôlent les banques, ils sont riches...* » : des jugements sommaires d'hier et encore d'aujourd'hui. Faut-il rappeler que dans de nombreuses villes les Juifs étaient cantonnés dans des ghettos, et que de nombreux pogroms furent perpétrés contre eux dans divers pays européens. Faut-il rappeler le *Protocole de Sion* est un document écrit en 1901 par un membre de la police secrète de la Russie tsariste qui présentait son écrit comme émanant des Juifs et des Francs-maçons dans lequel ceux-ci annoncent un plan de conquête du monde... par les Juifs ! Un faux qui a été repris maintes fois y compris aujourd'hui. Une certitude : c'est bien cet antisémitisme séculaire et virulent qui est la source des multiples persécutions qu'ont dû subir les Juifs notamment européens, persécutions et massacres qui ont culminé dans la Shoah et ses cinq millions de victimes... Faut-il distinguer antisémitisme et antisionisme ? En principe oui. L'antisémitisme est un racisme caractérisé dirigé contre les Juifs. L'antisionisme relève de la démarche idéologique et politique, revendiqué parfois par des Juifs de la Diaspora, consistant à contester aux Juifs le droit de réaliser et d'incarner leur sentiment national en soi

légitime dans une Terre dénommée Israël déjà occupée par les Palestiniens. Rêve et projet lancés en 1917 par Arthur Balfour, homme politique anglais, qui dans une lettre publiée par *The Times* exprime l'accord « discret » des autorités britanniques avec le projet d'un « foyer national juif » en Palestine. L'antisionisme est renforcé par la politique de l'État d'Israël qui depuis sa création n'a cessé de s'agrandir en colonisant les territoires palestiniens, en contradiction avec les nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations Unies, et qui n'accorde qu'un statut de seconde zone aux centaines de milliers de Palestiniens vivant en Israël. Le débat est ouvert... Il va de soi que les millions de Juifs vivant en Israël doivent pouvoir continuer à vivre là où ils sont installés, colonies exceptées. Mais dans un État s'appelant Israël à côté d'un État palestinien ou dans un nouvel État où coexisteraient Juifs et Palestiniens ? Aux lecteurs de se faire leur opinion...

### **Racisme anti-immigrés, anti-arabe, ou islamophobie ?**

Il est significatif de notre époque que la terminologie « islamophobie » tende à remplacer le « racisme anti-arabe » ou encore le « racisme anti-immigrés. Dans les années 70-85, de nombreux comités Français-Immigrés se sont constitués pour lutter contre le racisme et pour les droits des immigrés face aux marchands de sommeil et aux patrons qui les surexploitaient. Faut-il rappeler que dans la seule année 1973, 30 Algériens ont été victimes de meurtres, la majorité dans le Sud de la France ? Point culminant de ces mobilisations : la Marche pour l'Egalité et contre le Racisme Marseille-Paris en 1983. Aucune connotation religieuse alors. Ce terme « Islamophobie » s'est surtout imposé à partir des attentats à New-York du 11 septembre 2001, en Espagne en 2004, à Londres en 2005, attentats revendiqués par des courants « islamistes ». Toujours est-il que s'est répandue peu à peu une vision péjorative de l'Islam et par extension des Musulmans, notamment de ceux et surtout de celles qui portent des signes visibles de leur croyance, on pense surtout au voile islamique.

10 mars 2014 : une femme voilée enceinte se promène dans une rue de Bourges lorsqu'elle se fait violemment agresser par une passante qui lui arrache son voile et lui assène des coups de pied dans le ventre. Ces coups déclenchent des contractions et des douleurs au bas-ventre... Un type d'agression qui s'est reproduit maintes fois depuis. Pour l'année 2014, le Collectif contre l'Islamophobie en France (CCIF) a relevé plus de 200 agressions physiques ou verbales. Au sein de la communauté musulmane, environ 80% des victimes sont des femmes. Mais, plus inquiétant encore, les actes islamophobes sont désormais surtout des discriminations pratiquées par des institutions publiques. On peut parler d'islamophobie structurelle. Dans les collèges et lycées il n'est pas rare que des jeunes filles se plaignent de remarques, hostiles, allant jusqu'au harcèlement à propos de leur tenue

vestimentaire. Bien qu'elles retirent leur voile avant d'entrer dans leur établissement, elles sont interpellées sur la longueur de leur jupe ; parfois les enseignant-e-s leur demandent si elles l'ont achetée dans des « boutiques islamistes ». Les musulmanes sont aussi fréquemment harcelées dans les préfectures et les mairies par des fonctionnaires qui exigent d'elles - au mépris de la loi - qu'elles retirent leur voile pour récupérer une carte d'identité. Un exemple particulièrement traumatisant : celui des mères musulmanes interdites d'accompagnement scolaire...

On sait que le problème du voile a divisé profondément le mouvement féministe, notamment lors du vote de la loi interdisant les « signes religieux ostensibles » à l'école, notamment le voile, en 2004. Une fracture dramatique. Certains mouvements féministes perçoivent le voile comme une régression, un signe de soumission, un obstacle visible à la libération des femmes. Il est vraiment regrettable que ces mouvements féministes - pas tous ! - n'aient pas cherché préalablement à créer un espace de dialogue, à écouter ces femmes musulmanes, à essayer de comprendre leur démarche et leur choix. Le foulard est un symbole dont le sens est loin d'être univoque. Qu'on le veuille ou non il y a bien une réminiscence coloniale dans l'islamophobie. Un héritage d'une posture ancienne par laquelle on veut montrer au colonisé ou à l'ex-colonisé-e comment devenir « libre ». Et si on les écoutait ? Et si on leur reconnaissait le droit et la liberté de définir eux-mêmes, elles-mêmes leur voie et leur avenir ?

### **Lutter contre tous les racismes : halte au feu !**

La crise de l'antiracisme ne date pas d'aujourd'hui. Elle était déjà en germe dans les années 1983-1984, avec la récupération politique de la Marche pour l'Egalité et contre le Racisme. Un an plus tard le Parti socialiste créait SOS Racisme. Tout était en place pour une politisation, au plus mauvais sens du terme. Ensuite le conflit israélo-palestinien est venu aggraver le climat. L'antiracisme s'est fractionné, d'autant que l'islamophobie s'est rajoutée si l'on peut dire à partir des années 2000. De multiples agressions ou discriminations sont vécues et subies au quotidien. Deux exemples parmi tant d'autres révélateurs d'une inégalité structurelle de traitement : un jeune à l'apparence d'origine noire ou arabe a selon des enquêtes convergentes huit fois plus de « chances » d'être contrôlé qu'un jeune « blanc ». Dans les bureaux de Pôle Emploi, un candidat à un emploi dont le nom est à consonance arabe ou africaine a également huit fois moins de chances de se voir proposer un emploi. Des discriminations, que les responsables politiques laissent « filer », qui s'ajoutent à toutes celles que nous avons rappelées ci-dessus.

Face à ces multiples discriminations, des associations dites « communautaires » se sont multipliées depuis les années 2000, comme le Collectif contre l'Islamophobie en France, mais aussi le Conseil représentatif des associations noires de France (Cran) et la Brigade anti-négrophobie, sans

oublier bien sûr le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives). La lutte anti-raciste s'est communautarisée. On peut y voir une expression légitime de groupes minoritaires dans une société française où le discours antiraciste a été jusqu'à récemment l'expression d'associations comme le MRAP ou SOS Racisme qui avaient un discours en principe universaliste. Discours qui prenait peu en compte les discriminations concrètes et spécifiques comme la négrophobie, l'islamophobie ou encore le sexisme, l'homophobie... En se plaçant sur le niveau des principes on risque de s'abstraire des contextes sociaux spécifiques.

L'action antiraciste doit partir des deux dimensions complémentaires suivantes : nous sommes tous différents mais nous sommes en même temps tous égaux. Ce qui suppose qu'on évite à la fois la concurrence victimaire, l'émiettement et la juxtaposition des combats antiracistes,

et à l'opposé l'universalisme antiraciste abstrait. Être attentif à toutes les formes de discriminations, à l'écoute des associations ou mouvements agissant contre telle forme de racisme, mais en même temps établir des passerelles et des liens entre ces pôles antiracistes afin d'éviter tout émiettement et toute concurrence victimaire. Un combat antiraciste conséquent doit tenir les deux bouts de la chaîne, et surtout dégager et construire une analyse sociopolitique des mécanismes d'exclusion et de discrimination. La lutte antiraciste se doit d'être un combat politique, idéologique et juridique contre toutes formes de racisme et de discrimination. On ne pourra jamais vaincre le racisme sans s'attaquer aux fondements d'une société fondamentalement inégalitaire et discriminatoire...

Jo Briant

## Calendrier

| Quand                              | Quoi   | Où  |
|------------------------------------|--|---|
| Mercredi<br>8 avril<br>18h         | Rencontre sur<br>« <b>Femmes issues de l'immigration : une triple discrimination</b> »<br>avec Nasima Moujoud, organisée par le Planning Familial                        | Bibliothèque Teisseire<br>12, rue Charles Pranard<br>Grenoble |
| Jeudi 9 avril<br>10h               | Manifestation contre la <b>loi Macron</b> ,<br>organisée par l'intersyndicale  | Départ :<br>place André Malraux                               |
| Jeudi<br>9 avril<br>18h30          | Présentation de l'ouvrage : « <b>Étranger et notre frère pourtant</b> »,<br>avec Claude Collin<br>précédée du film : « Marco Lipsyc, mort pour la France »               | Palais du Parlement<br>Place St André<br>Grenoble             |
| Vendredi 10<br>avril 19h30         | Projection du film « <b>Palestine Case Prison</b> »,<br>suivi d'un débat avec <b>Salah Hamouri</b> , organisés par l'AFPS  | Maison des Associations<br>Grenoble                           |
| Samedi<br>11 avril de<br>10h à 19h | <b>Banquet paysan</b> (expo photos, projection de films, apéro paysan, mini-ferme, troc aux plantes, animations théâtrales...)<br>organisé par la Confédération paysanne | MIN<br>de Grenoble<br>117 rue des Alliés                      |
| Samedi 11<br>avril 15 h            | Marche de Solidarité avec les <b>prisonniers politiques palestiniens</b> , organisés<br>par l'AFPS   | Rue Felix Poulat<br>Grenoble                                  |
| Vendredi 24<br>avril 20h           | Soirée témoignage sur « <b>Voyage solidaire en Palestine</b> »,<br>avec Édouard Schoene et Michelle Dupuy  | Salle du conseil<br>municipal Fontaine                        |

|  |
|--|
| <p><b>Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère</b><br/>ISSN 0998-84 67<br/>n° de CPPAP : 0517 P 10 865<br/>42 rue Saint-Laurent<br/>38 000 Grenoble.<br/>Tel. 04 76 24 13 31<br/>Directeur de publication :<br/>Jean-François Le Dizès<br/>Tirage : 350 exemplaires<br/>Impression : Euro-Prim 47 avenue<br/>Alsace Lorraine<br/>38 000 Grenoble<br/>Courriel : 38@alternatifs.org.<br/>Site : www.alternatifs.org/38/</p> |
|--|

|  |
|--|
| <p><b>Bulletin d'abonnement</b></p> <p>Nom :<br/>Prénom :<br/>Adresse :</p> <p>Courriel :</p> <p>Abonnement pour 10 numéros : 10 euros<br/>Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 euros (fournir une attestation)<br/>Abonnement de soutien à partir de 20 euros<br/>Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère</p> |
|--|

|   |
|---|
| <p><b>Bulletin d'adhésion</b></p> <p>Nom :<br/>Prénom :<br/>Adresse :</p> <p>Tel.<br/>Courriel:</p> |
|---|

Ont participé à ce numéro : Jo Briant, Bruno Cialdella, Abel de St-Phalle, Karim Kadri, Gilles Kuntz, Jean-François Le Dizès, Yann Mongaburu et François Marchive.